

Programme

EQUIPIER DE PREMIERE INTERVENTION INCENDIE

FORMATION INITIALE

Prog EPI 2022

Public : tout public Modalité : présentiel Prérequis : aucun Durée : 3h30	Objectif Acquérir les compétences pour : <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir le risque d'incendie dans l'établissement. - Donner l'alerte en cas d'incendie - Eteindre un départ de feu. 	Contact formateur. Tel : 06 32 35 64 04 Accessibilité aux personnes handicapées : oui Référent handicap : Alain Groizeleau.
--	---	--

Partie théorique (en salle : 1h45)

La réglementation et la prévention incendie.

Les instructions techniques du feu (triangle du feu, classe de feu, agents extincteurs...).

L'alerte en cas d'incendie.

Organisation de l'évacuation (qui fait quoi, comment et où ?)

L'utilisation des extincteurs en fonction du type de feu.

Partie pratique (dehors : 1h45)

Repérage des moyens d'extinction.

Principe d'attaque du feu - Règles de sécurité.

Chaque participant s'exercera à l'extinction de feux réels ou simulés.

Exercice d'évacuation.

Méthodes pédagogiques :

- Démonstration, apprentissage des techniques d'extinction du feu et des conduites à tenir.
- Application sous forme de mises en situations (simulateur de flammes réelles).

Moyens techniques : simulateur de flammes, salle de formation, vidéo, PC, extincteurs fournis...

Modalité d'évaluation de la formation

Exposé participatif, mise en situation.

Questionnaire de positionnement en début de formation, exercices pratiques permettant d'évaluer les compétences acquises et d'orienter la progression pédagogique.

Evaluation des acquis en fin de formation à partir d'une grille d'évaluation.

Evaluation de satisfaction des bénéficiaires.

Documents remis à la suite de la formation :

- Certificat de réalisation (attestation de fin de stage) et attestation de compétences validées.
- Support de cours EPI. Autres supports en fonction de l'analyse des besoins.
- Feuille d'émargement remise à l'entreprise.

Modalité d'inscription au stage.

Suite à l'analyse des besoins, une convention de stage et une convocation seront établies avec votre entreprise.

Suivi après la formation

Une carte contact permettra aux stagiaires de contacter le formateur après la formation pour des compléments d'information, des conseils gratuits sur la Sécurité incendie et sécurité au travail.

Règlement Intérieur : Les stagiaires devront suivre le règlement intérieur de l'établissement d'accueil.